



CACES® - Plate forme élévatrice mobile de personnes (PEMP) - R.486

Débutant - Intra



Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'utilisation en sécurité des plate forme élévatrice mobile de personnes PEMP afin de se préparer aux tests d'évaluation théorique et pratique du CACES®. Obtenir ses CACES® et autorisation de conduite (sous réserve de réussite aux tests)

Compétences visées

- ✓ Connaître la réglementation, les devoirs et responsabilités
- ✓ Connaître la technologie des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- ✓ Connaître les principaux types de PEMP et les différentes catégories
- ✓ Connaître les risques liés à l'utilisation des PEMP
- ✓ Être capable d'exploiter des plates-formes élévatrices mobiles de personnel
- ✓ Être capable d'effectuer une prise de poste, une fin de poste, les vérifications d'usage et les opérations d'entretien courant
- ✓ Être capable de conduire et manoeuvrer une plate-forme élévatrice mobile de personnel

PUBLIC

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle ce type d'équipement

MODALITES

- Durée : 21h (3 jours). Durée minimale proposée variable en fonction du nombre de stagiaires et des catégories réalisées
- Nombre de participants : 6 à 12 participants maximum et 1 participant minimum
- Périodicité de la formation : Les formations sont à renouveler tous les 60 mois.
- Type d'action : Formations en présence physique uniquement (Pas de FOAD)

PRÉ-REQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Comprendre le français
- Être reconnu apte médicalement
- Les stagiaires devront venir en formation munis de leurs EPI

Textes officiels

Art. R. 4323-55 & R. 4323-56 du Code du travail
Arrêté du 2 Décembre 1998
Circulaire DRT 99/7 du 15 Juin 1999
Décret n°2015-172 du 13 février 2015
Recommandation CNAM R.486

Formacode :
31715 nacelle élévatrice - NSF 311
31795 sécurité manutention - NSF 311

Programme F LmPEMP4Cc A D - Edition du 27-07-2021
Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail



Programme détaillé de la formation

• CONNAISSANCES THEORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP, les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

• SAVOIR FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- En centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

Moyens techniques

- Aire d'évolution pratique certifiée CACES®.
- Exercices pratiques et tests CACES® avec la PEMP mise à disposition par l'établissement ou en location

Evaluation

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnaires QCM en théorie et d'une grille d'évaluation détaillée en pratique.

Documents délivrés

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- CACES®, attestation de formation et titre d'autorisation de conduite pré-rédigé adressés au signataire de la convention ou à son correspondant.
- Un manuel est remis à chaque stagiaire.